



Déclaration liminaire CHSCT du 04 avril 2019

Monsieur le Président,

le 14 mars 2019 , 41,2% de vos agents ont relevé la tête et se sont exprimés contre la géographie revisitée, contre le plan de destruction de la DGFIP.

Aujourd'hui, vos agents sont là et attendent des réponses :

Quel est votre projet de géographie revisitée pour le département de la Somme ?

Quelles seront les fusions ? Où seront installés les services ?

Quelles sont les fermetures de trésoreries ?

Le 11 mars 2019, vous avez convoqué les secrétaires des organisations syndicales pour discuter de problématiques, de VOS problématiques.

Aujourd'hui, nous voulons connaître votre projet.

Pour les agents du ministère des Finances, le temps de la concertation et du dialogue avec les directions et le gouvernement semble révolu. Nous sommes rentrés dans une nouvelle ère, celle de la lutte pour la survie de nos emplois, de nos missions, de nos statuts, et, à plus grande échelle, celle pour la pérennité du modèle social français.

La proximité promise n'est qu'un leurre. Au contraire, on veut nous obliger à travailler loin de chez nous, dans de moins bonnes conditions et avec un avenir incertain. L'horizon s'assombrit désormais pour toutes et tous.

Monsieur le Directeur, avec l'abandon des missions, avec la perte du sens au travail, avec des conditions de travail détériorées, le syndrome France Télécom nous guette.

Vous voulez imposer votre projet coûte que coûte sans vous soucier de la santé morale et physique de vos agents.

Il ne sert à rien de passer des heures sur le DUERP, le PAP , le tableau de veille sociale, quand aujourd'hui vous réduisez à néant le travail et l'investissement professionnel de vos agents en détruisant notre réseau.

La création d'agences comptables, la constitution de services départementaux (SPF, SIE, la disparition programmée des SIP...), l'accueil ponctuel dans les maisons de service au public voire itinérant en camping-car (cf e-FiP n°69), le transfert du plan cadastral à l'IGN et les conséquences de la « géographie revisitée » qui aboutiront fatalement à de la mobilité forcée. Pour celles et ceux dont la mission aura été transférée, le risque

de rejoindre la fonction publique territoriale ou d'autres entités, de droit public ou privé est réel.

Dans le même temps, dans une DGFIP démembrée, le gouvernement veut amplifier sa politique :

*** de réduction des moyens budgétaires dont les projets actuels ne peuvent qu'aggraver les conséquences : pression sur le pouvoir d'achat et sur le déroulé de carrière, suppression de près d'un tiers des emplois.**

*** de montée en charge de l'intelligence artificielle qui, sans intelligence humaine, est vouée à l'échec ! Ainsi, dans le contrôle fiscal, un data mining sans agent pour alimenter les données en amont et les traiter en aval ne servira pas la lutte contre la fraude fiscale**

*** de remplacement de services de plein exercice par des maisons de service au public pluri-disciplinaires et des points d'accueils ponctuels, soit un service public « low cost » qui, après avoir liquidé le secteur public local, ne nous laissera même plus l'impôt sur les os.**

Le projet de Loi Fonction publique rendra possible toutes ces entorses aux garanties statutaires.

En effet, s'il aboutit, les fonctionnaires seraient contraints au changement de poste, de résidence, d'administration, voire de statut. Les instances de dialogue social seraient affaiblies avec la suppression du CHSCT, de certaines CAP, notamment de mutations. A titre d'exemple, un détachement d'office pour suivre une mission externalisée serait possible sans contrôle de la CAP.

Il est clair, que nous refuserons de siéger à toutes les instances tant que nous n'aurons pas sur la table votre projet de destruction du réseau.

Pour ce qui concerne la DGDDI, la mise en oeuvre du BREXIT, au forceps, replace les douaniers au centre des enjeux économiques, fiscaux et de lutte contre toutes les fraudes. Cette mise en oeuvre difficile met aussi en évidence l'état de délabrement dans lequel ont été mis les douanes après des années de réformes successives :

- 6000 douaniers supprimés en 25 ans, de nombreuses fermetures de bureaux et brigades, des conditions de travail dégradées et surtout une politique salariale en berne, sans aucune revalorisation, sans aucune reconnaissance.

C'est pourquoi, dans le même mouvement de résistance, depuis le début du mois de Mars, les agents de la DGDDI se mobilisent pour l'amélioration de leurs conditions de travail, la fin de la politique de la restructuration des services, la revalorisation de leur régime indemnitaire et une véritable prise en compte de la pénibilité dans le cadre de la bonification retraite.

Ce jour, les agents de toutes les branches de l'administration des douanes se rassemblent au siège de la direction d'Amiens pour exprimer leur mécontentement et exposer leurs revendications.

Pour terminer, nous apportons tout notre soutien aux collègues de Toulouse qui depuis des semaines sont engagés dans l'action pour défendre leurs missions, leurs conditions de travail et le service public et sont aujourd'hui menacés par leur directeur régional. S'attaquer aux collègues de Toulouse c'est s'attaquer à nous toutes et tous .

Ceux qui ont raison sont ceux qui défendent le service public , pas ceux qui le détruisent.

